



# PROJET PEDAGOGIQUE

## Grandes Sections



Les 3 vagues.  
Allée des 3 vagues  
10100 Romilly-sur-Seine  
☎ 03.25.25.51.00

# Projet Pédagogique

## ROMILLY-SUR-SEINE

---

### GRANDES SECTIONS

Ce document a été réalisé par l'équipe des maîtres-nageurs sauveteurs suite à la convention établie entre l'Education Nationale et la ville de Romilly-sur-Seine.

#### 1/ L'HYGIENE

Pour le maintien en bonne santé et le confort de chacun, il est nécessaire de respecter les différentes consignes d'hygiène de l'établissement :

- Respecter la zone prévue pour ôter et rechausser ses chaussures,
- Ne pas porter son maillot de bain sur soi avant de venir à la piscine mais le revêtir au dernier moment dans la zone vestiaire,
- Ne pas se baigner avec un short, bermuda, sous-vêtement,...
- Passage aux sanitaires puis prise d'une douche savonnée obligatoire,
- Accès à la zone bassin après passage dans le pédiluve,
- Ne pas manger au sein de l'établissement,
- Ne pas mâcher du chewing-gum,
- **Port du bonnet de bain obligatoire**

Je ne peux pas me baigner en cas de :

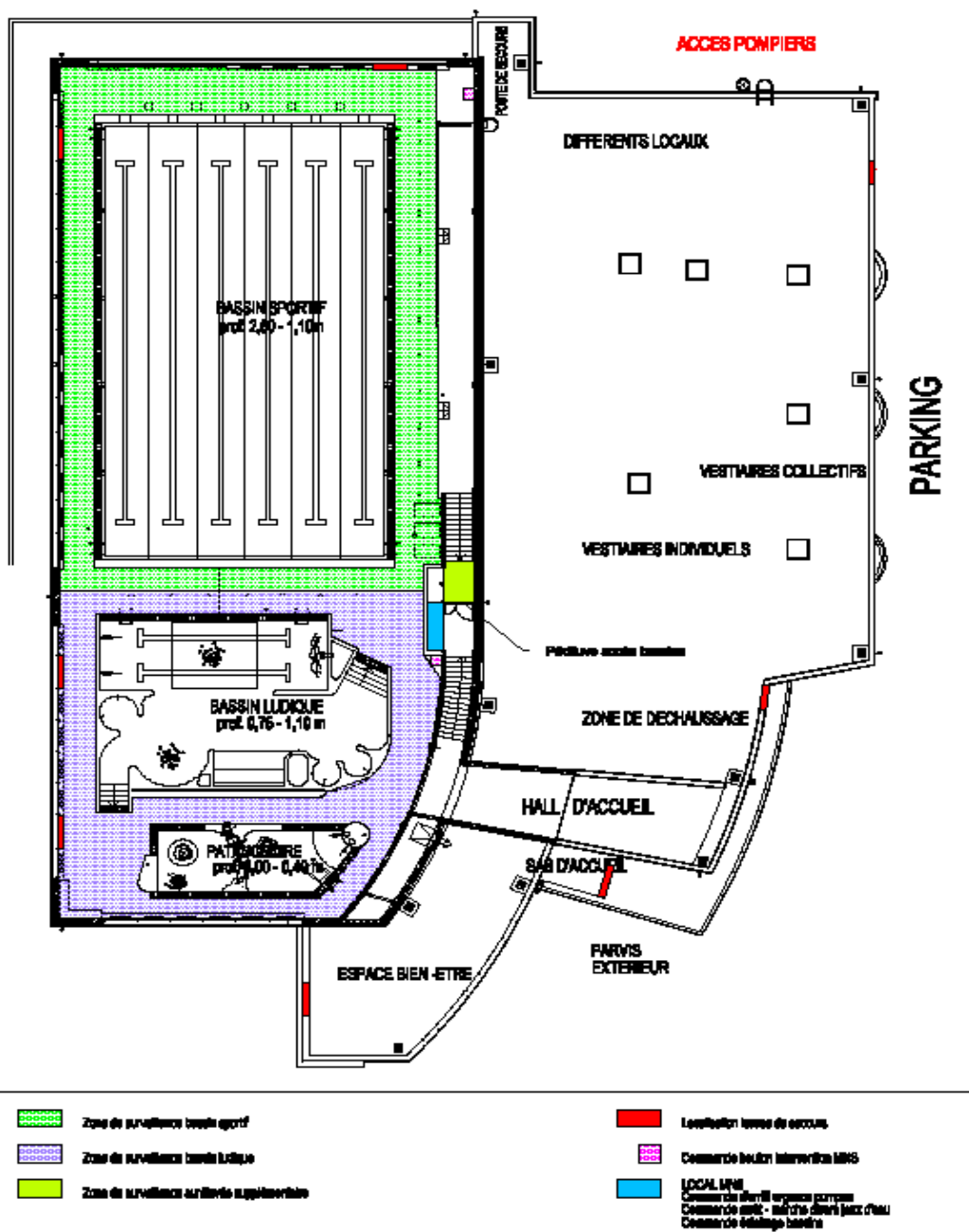
- Rhumes
- Otites
- Allergies dermatologiques,
- Présence de verrues (pour les verrues plantaires la baignade est autorisée avec port d'une chaussette latex spécifique)
- Présence de poux
- ....

Tout élève dispensé de séance mais présent au bord du bassin, comme chaque enseignant ne pourra porter sa « tenue de ville ».

**Pour les enseignants, la tenue de bain est obligatoire.** Toutefois, le port du tee- shirt est toléré.

## 2/ LA SECURITE

### PLAN SECURITAIRE BASSINS



L'espace « bassin sportif » constitue une zone de surveillance (zone A), matérialisée par la couleur verte.

L'espace « bassin ludique et patageoire » constitue une deuxième zone de surveillance (zone B), matérialisée par la couleur bleue.

Ces espaces peuvent être ouverts indépendamment ou simultanément suivant le planning d'occupation des bassins. Afin d'assurer la configuration minimum d'un MNS par zone, une zone peut être fermée en cas de problèmes bactériologiques, de soins prodigués dans le poste de secours, ou de défaillance du personnel de surveillance.

Chaque enseignant devra s'assurer que la zone d'évolution choisie pour le déroulement de sa séance est bien sous la surveillance d'un M.N.S.

Tout responsable de groupe accédant à l'établissement se doit de respecter et de faire respecter le règlement intérieur, et notamment les principales directives telles que :

- Respecter votre espace,
- Ne pas courir,
- Ne pas plonger en petite profondeur,
- Ne pas crier,
- Ne pas pousser,
- ...

Les enseignants devront respecter les consignes de sécurité données par les MNS, se tenir à leur disposition et respecter le POSS en cas d'intervention ou de secours.

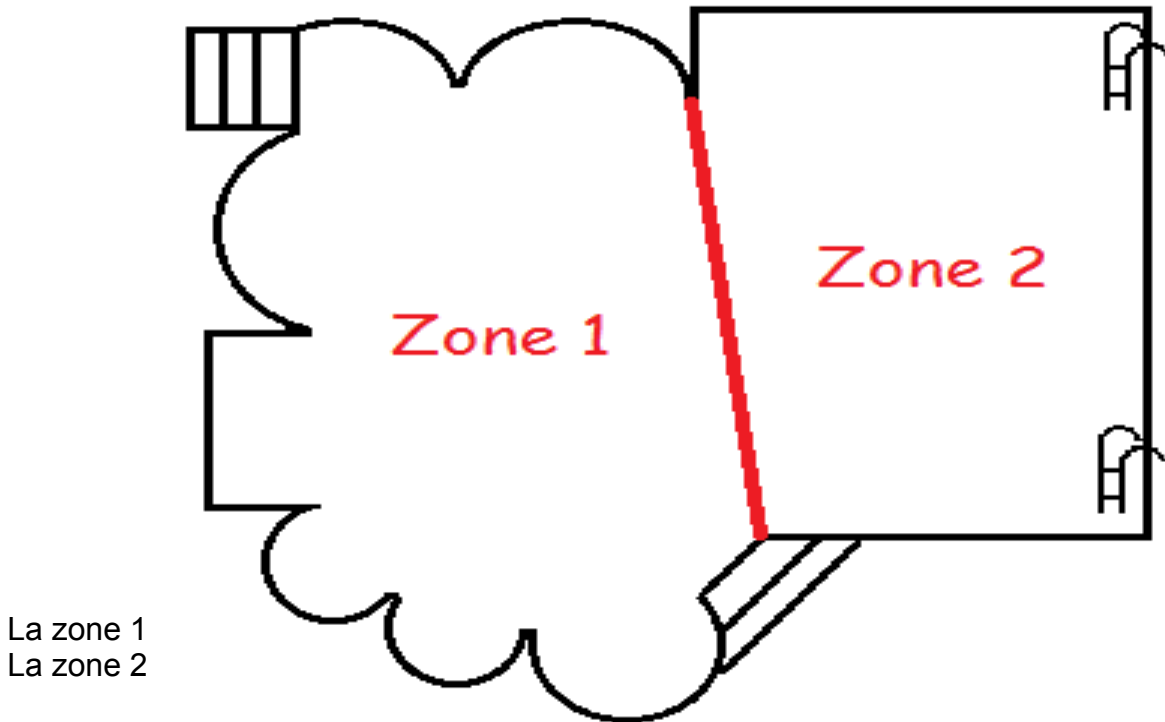
Chaque enseignant devra s'assurer du bon rangement du matériel pédagogique utilisé à la fin de chaque séance. Il ne peut être admis pour des raisons de sécurité, que le matériel n'encombre les allées.

Nota : les personnes sujettes à maladie nécessitant la prise d'un traitement spécifique et urgent doivent prévenir les MNS et apporter au bord du bassin leur traitement. (asthme,...)

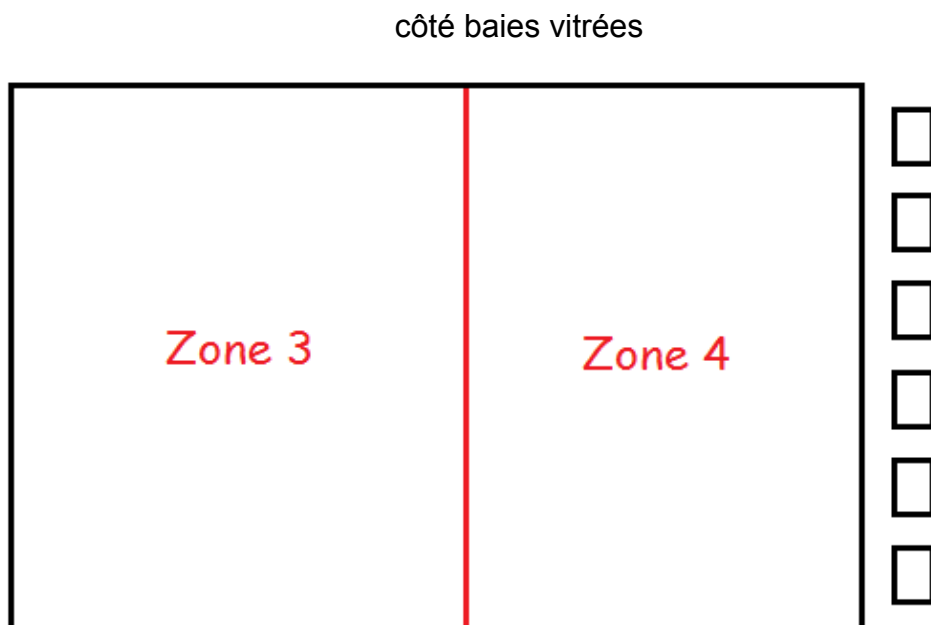
### 3/ LES BASSINS

#### Découpage des bassins en zones d'évolution

➤ Bassin ludique



➤ Bassin sportif



Le bassin sportif possède une profondeur variant de 1,10 m à 2,50 m. Ce bassin pourra être découpé en zones dans le sens de la largeur ou de la longueur selon les contraintes des séances d'enseignement.

## 4/ PROGRESSION PEDAGOGIQUE

### Objectifs :

- Découverte et appropriation du milieu aquatique,
- Aisance aquatique (immersion, équilibre, déplacement).

Lors de la première séance, les bassins ainsi que l'équipe seront présentés aux enfants.

Un rappel sera effectué concernant :

- le passage aux toilettes
- la douche
- les interdits (courir, pousser, couler)

Les enfants effectueront ensuite un parcours simple afin de les répartir en groupe de niveau.

### Niveau 1 : **COQUILLAGE**

Ce niveau regroupera les enfants les plus craintifs par rapport au milieu (déplacement difficile, pas d'immersion...)

### Niveau 2 : **MEDUSE**

Ce niveau regroupera les enfants qui se déplacent avec de l'aide et ont des difficultés avec l'immersion

### Niveau 3 : **CREVETTE**

Ce niveau regroupera les enfants qui se déplacent et s'immergent sans difficultés avec pour certains un début d'allongement.

Les groupes seront répartis entre l'enseignement et les personnes agréées (MNS des 3 VAGUES).

Pour chaque niveau, il vous est proposé des fiches correspondantes à des descriptifs de séances d'apprentissages et d'évaluations afin d'atteindre les tests élaborés par l'éducation nationale.

Des accompagnateurs pourront aider les enfants pour la mise en tenue et à l'accompagnement dans l'établissement (toilettes, douches...) avec l'accord de l'enseignant. En aucun cas ils ne pourront intervenir sur le bassin.

Un enfant en progression, pourra évoluer dans le groupe supérieur.

Ce document est une base de travail et pourra, avec votre entière collaboration, être modifié.

**Les thèmes :**

- **séance 1** : « Je me jette à l'eau »
- **séance 2** : « Je me cache dans l'eau »



- **séance 3** : « Je commence à m'allonger sur l'eau »
- **séance 4** : « Je me déplace »



- **séance 5** : « Je fais mon premier grand parcours »
- **séance 6** : « Je m'évalue pour remplir ma grenouille en classe »

